



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

OBJET :

PERSONNEL
COMMUNAL

FILIERE
ADMINISTRATIVE

SERVICES GENERAUX

CREATION D'UN
POSTE « ADJOINT
ADMINISTRATIF
TERRITORIAL
PRINCIPAL DE 2EME
CLASSE »

MODIFICATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS

Date de la convocation
Le 1^{er} Avril 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 27

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le

31 mai 2022
publiée ou notifiée le

Document certifié conforme,
Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 07 AVRIL 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Sept Avril à Dix-huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée aux portes de l'Hôtel de Ville conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Daniel HERLAUD, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (présente jusqu'à 22 h 15), Corinne WISNIEWSKI, Monique PASSET, Sandrine PONCHANT-CODET.

Excusés : M. Jean-Luc FRERE (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Mme Annie NOTELET (Pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY), MM. Jean-Luc BULENS (Pouvoir à M. Jean-Claude LIETARD), Didier MARMIGNON (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET), MM. Romuald CHANTREL (Pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND), Benjamin LECLERCQ (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Cédric LATOUCHE (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Anthony HERNANDEZ (Pouvoir à M. Michel RENARD), Raphaël KRUSZYNSKI (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Mmes Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Catherine ROLY-EL HIBA), Tiffanie SURIA (Pouvoir à Mme Monique PASSET), Patricia DURIEUX-PATRIS (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE à partir de 22 h 15).

Absents : M. Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie DELHAYE-REVEL.

Madame le Maire donne lecture du cadre juridico-administratif ;

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L. 313-1 ;

Madame le Maire informe l'Assemblée
 susvisé « Les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionné à
 l'article 4 sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de
 l'établissement... ».

Elle indique qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer
 l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au
 fonctionnement des services.

Madame le Maire précise à l'Assemblée que les Agents titulaires de
 la Collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade, suite à la
 réussite d'un concours, d'un examen ou encore par le biais de
 l'avancement à l'ancienneté.

Elle explique au Conseil Municipal :

- D'une part, qu'un Agent est promouvable au titre de
 l'avancement de grade « Adjoint Administratif Territorial
 Principal de 2^{ème} classe ».
- D'autre part, que tous les postes d'Adjoint Administratif
 Territorial Principal de 2^{ème} classe sont pourvus.

Subséquent, afin de nommer cet Agent sur le poste précité, il est
 nécessaire de créer un nouveau poste d'Adjoint Administratif Territorial
 Principal de 2^{ème} classe.

Madame le Maire précise également à l'Assemblée que cette
 création de poste entraînera, ipso facto, une modification du tableau des
 effectifs de la Collectivité.

Elle propose donc au Conseil Municipal :

- De créer le poste précité à temps complet,
- De modifier le tableau des effectifs de la Collectivité comme
 suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

		<u>AVANT</u> <u>MISE À JOUR</u>		<u>APRÈS</u> <u>MISE À JOUR</u>	
GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIES	NOMBRES DE POSTES		NOMBRES DE POSTES	
		Ouverts	Pourvus	Ouverts	Pourvus
EMPLOIS FONCTIONNELS					
Directeur Général des Services	A	1	1	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Principal	A	1	0	1	0
Attaché	A	3	1	3	1
Chargé de mission en Organisation Management et Gestion des Ressources Humaines	A	1	0	1	0
Chargé de la Gestion Administrative du personnel et des Ressources Humaines	A	1	0	1	0
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	2	1	2	1
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	0
Rédacteur	B	1	0	1	0

000028

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-215902073-20220531-28_2022-DE

Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	C	0	0	0	0
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	C	6	6	7	7
Adjoints Administratifs Territoriaux	C	3	2	3	1
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien Territorial	B	1	0	1	0
Agent de Maîtrise Territorial	C	2	1	2	1
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	C	4	2	4	2
Adjoints Techniques Territoriaux	C	12	10	12	10
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Educateur de Jeunes Enfants	A	1	1	1	1
Agents spécialisés principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C	2	2	2	2
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE					
Auxiliaire de Puériculture Principal de 2 ^{ème} classe	C	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE					
Adjoints Territorial du Patrimoine	C	1	1	1	1
FILIERE ANIMATION					
Adjoint Territorial d'Animation	C	1	1	1	1
AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI NON PERMANENT					
Agent de Développement	A	0	0	0	0
Chef de Projet	A	1	0	1	0
Chef de Projet Technique Système d'Informatique et Multimédia	A	0	0	0	0

- D'inscrire au budget communal les crédits correspondants.

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

OUI L'EXPOSE DE MADAME LE MAIRE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A L'UNANIMITE ;

DECIDE de créer un nouveau poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe.

MODIFIE le tableau des effectifs de la Collectivité

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

		<u>AVANT</u> <u>MISE À JOUR</u>		<u>APRÈS</u> <u>MISE À JOUR</u>	
GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIES	NOMBRES DE POSTES		NOMBRES DE POSTES	
		Ouverts	Pourvus	Ouverts	Pourvus
EMPLOIS FONCTIONNELS					
Directeur Général des Services	A	1	1	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Principal	A	1	0	1	0
Attaché	A	3	1	3	1

000028

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

ID : 059-215902073-20220531-28_2022-DE

Chargé de mission en Organisation Management et Gestion des Ressources Humaines	A	1	0	1	0
Chargé de la Gestion Administrative du personnel et des Ressources Humaines	A	1	0	1	0
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	2	1	2	1
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0	1	0
Rédacteur	B	1	0	1	0
Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	C	0	0	0	0
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	C	6	6	7	7
Adjoints Administratifs Territoriaux	C	3	2	3	1
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien Territorial	B	1	0	1	0
Agent de Maîtrise Territorial	C	2	1	2	1
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	C	4	2	4	2
Adjoints Techniques Territoriaux	C	12	10	12	10
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Educateur de Jeunes Enfants	A	1	1	1	1
Agents spécialisés principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C	2	2	2	2
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE					
Auxiliaire de Puériculture Principal de 2 ^{ème} classe	C	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE					
Adjoints Territorial du Patrimoine	C	1	1	1	1
FILIERE ANIMATION					
Adjoint Territorial d'Animation	C	1	1	1	1
AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI NON PERMANENT					
Agent de Développement	A	0	0	0	0
Chef de Projet	A	1	0	1	0
Chef de Projet Technique Système d'Informatique et Multimédia	A	0	0	0	0

INSCRIT au budget les crédits correspondants.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.